

DISCOURS DE M. JEAN-LUC BELINGARD, PRÉSIDENT DE LA FEFIS - INTRODUCTION AU CSIS DU 11 AVRIL 2016

Monsieur le Premier ministre,
Madame, Messieurs Les Ministres,

En tant que Président de la Fédération Française des Industries de Santé et Président Directeur Général de bioMérieux, je vous remercie de l'opportunité qui nous est faite d'échanger avec vous à l'occasion de ce 7ème Conseil Stratégique des Industries de santé.

La Santé figure parmi les 4 secteurs d'avenir identifiés comme prioritaires pour la France par le Président de la République. Nous voulons y voir ici la reconnaissance de la valeur ajoutée économique et sociale portée par notre filière.

- Valeur ajoutée économique d'abord que 3 indicateurs suffisent à caractériser : 70 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 400 000 emplois directs et indirects, 3^{ème} secteur français d'exportation.

- Valeur ajoutée sociale aussi et surtout. Aux côtés du corps médical, notre industrie est un acteur majeur de Santé Publique. Elle met à la disposition des praticiens des produits et des services issus de ses efforts d'innovation et s'emploie à en garantir un accès à tous les patients.

Cette valeur ajoutée économique et sociale se trouve aussi exprimée par la diversité des métiers et la haute technicité des savoirs, qui allient médicaments humains et vétérinaires, dispositifs médicaux, diagnostic, technologies médicales et biotechnologies.

L'innovation est au cœur des industries de santé : dans notre filière, 30 000 collaborateurs se consacrent à la recherche et au développement. Une véritable révolution médicale est en marche. La France doit s'y préparer. Elle peut en être l'un des acteurs mondiaux. La thérapie de demain sera collaborative : elle alliera, dans un parcours de soins multifactoriel, un vaste ensemble de technologies pouvant notamment inclure les techniques les plus récentes comme le numérique, le Big Data, la médecine personnalisée et de précision. Au service cette ambition, il est dès lors essentiel de renforcer les liens de collaboration entre le secteur industriel et le monde médical.

Alors que la contribution de notre filière à l'économie de notre pays et à notre société est sans équivalent, il est fondamental de la préserver et de veiller à ce qu'une politique d'économies conjoncturelles ne mette pas en péril une tradition industrielle et médicale de grande qualité, reconnue dans le monde entier.

Dans ce contexte, les conclusions consensuelles du CSIS, issues des travaux de grande ampleur coordonnés par Mr Collet entre les pouvoirs publics et les industriels affirment que lisibilité, prévisibilité et fluidité de l'accès à l'innovation sont les composantes clés de l'exercice de notre filière. Cette triple reconnaissance et son affirmation sont une avancée majeure. Le déploiement des 14 mesures proposées permettra des décisions structurantes de long terme.

Dans cette perspective, je souhaiterais recommander que soit institutionnalisé un dialogue pérenne, issu du CSIS, fédéré sous l'autorité du Premier Ministre et réunissant régulièrement industriels opérant en France et pouvoirs publics. On peut notamment penser à cet effet au rôle du Comité de filière. Ainsi, conjointement, nous pourrons :

- optimiser notre système de santé
- et, dans un environnement international complexe et concurrentiel, renforcer l'attractivité de notre territoire.

Aujourd'hui, tous ici rassemblés au sein du CSIS, nous partageons la même et grande ambition : celle de mettre la France au 1^{er} rang mondial des industries de santé. Notre pays en a tous les ingrédients : un corps médical de grande qualité, une industrie diverse et à la pointe du progrès médical, des structures de recherche académique parmi les meilleures au monde. C'est en renforçant les synergies entre tous les acteurs de l'innovation en santé que la France créera la Médecine du Futur, et en fera un exemple emblématique de son rayonnement international.